



Lecture d'Actualité

Analyse de la situation de la filière française des bovins à viande

Résumé du rapport de mission d'expertise n°14147 du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture, et des Espaces Ruraux

Mots-clés : Bovins, Viande, Exploitation, Filière

Auteurs : Yves Geffroy¹, Michel Reffay¹

¹ Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris, France

* E-mail de l'auteur correspondant : michel.reffay@agriculture.gouv.fr

Le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture, et des Espaces Ruraux a été chargé d'examiner la situation économique de la filière des bovins à viande dans un contexte de marché rendu très défavorable par la conjoncture.

Résumé :

Les exploitations qui produisent des gros bovins à viande dégagent un revenu qui est régulièrement le plus faible de l'agriculture française, et qui est impacté, dans un contexte de volatilité accrue des prix agricoles, par la plus ou moins grande spécialisation des exploitations (notamment par un effet diluant favorable ou défavorable des grandes cultures). Les cours bas des viandes, l'effritement régulier des exportations de brouillards vers l'Italie, l'embargo russe, une baisse drastique des cours des céréales, des besoins de recherche de productivité et le renforcement des normes environnementales, conduisent à des difficultés conjoncturelles des exploitations concernées qui sont d'autant plus fortement ressenties dans un contexte de revenus structurellement au plancher. Encours chez les fournisseurs, défauts de trésorerie, ré-étalement des cotisations MSA puis plus tard, décapitalisation par réduction des cheptels naisseurs, constituent des marqueurs de cette situation, sans qu'un profil type ne se détache. Dans un contexte structurel de « massification » des viandes bovines, peu segmentées, la viande issue du troupeau laitier fournit cependant entre 35 % (races laitières) et 45 % (exploitations laitières) des viandes bovines, et impacte fortement les prix. La filière doit s'engager dans une forme d'anticipation, d'offensive et d'organisation beaucoup plus marquée, et avec l'appui des pouvoirs publics, se donner des perspectives et notamment reconquérir son marché intérieur, se montrer totalement offensive sur les pays tiers, se doter d'outils modernes de mise en production et de mise en marché (contractualisation, regroupement de l'offre / dispositif de décision experts / dispositifs d'anticipation des crises) et mieux organiser son dialogue interne et notamment avec un interlocuteur laitier qui doit être plus attentif à la question des viandes. Les pouvoirs publics doivent agir pour exonérer les charges sociales et fiscales des exploitations les plus en difficulté.

Abstract: Analysis of the French beef cattle sector

The farms that produce large beef cattle usually have the lowest revenues of farmers in French agriculture. This revenue is also affected, within a context of increased volatility in the prices of agricultural products, by the more or less important specialization of the farms (notably by a favorable or unfavorable dilution effect of arable crops). The low cost of meats, the regular erosion of suckled beef calves towards Italy, the Russian embargo, a drastic decrease of cereal prices, the need for productivity research and the reinforcing of environmental standards have led to short-term difficulties of the farms concerned that have a higher impact since revenue is already very low. Outstanding payments with suppliers, treasury deficit, readjustment of the MSA contribution followed by decapitalization via reduced herd breeders, are signs of this situation, without identifying one particular typical profile. In a structural context of "massification" of beef, which is poorly segmented, dairy herd meat, however, provides between 35% (dairy breeds) and 45% (dairy farms) of beef, strongly impacting the price. The sector needs to anticipate, being offensive and with a much stronger organization and with government support. It should provide perspectives including recapturing its internal market, being totally offensive to third countries, acquiring modern tools for production and marketing (contracting, grouping of supply / expert decision / anticipation of crises), and improving the organization of its internal dialogue, particularly with someone involved in dairy products, who must be more attentive to meat issues. Governments must act so that farms that are in great difficulty be exempted from paying social charges and.

INTRODUCTION

Parmi les différentes productions agricoles, l'élevage de bovins à viande génère les revenus les plus faibles. Il est souvent la lanterne rouge des bilans annuels de revenus, avec les élevages ovins à viande.

Malgré cela, l'activité se maintient, notamment le « naissage », dans des zones d'herbage, de montagnes ou de piémonts sur lesquelles il est particulièrement difficile de produire autre chose (Massif Central, par exemple).

La persistance et la modernisation d'une aide couplée à la vache allaitante et la rénovation de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN) viennent partiellement compenser les difficultés du secteur. Mais les engraisseurs subissent de plein fouet les tendances du marché. Ils disposent, selon les territoires, de capacités de réaction et d'arbitrage alternatifs graduées, pouvant aller jusqu'à l'abandon de l'engraissement au profit des grandes cultures.

I. METHODOLOGIE

La mission a rencontré près de 70 acteurs ou spécialistes de la filière. Elle a rencontré des producteurs dans quatre départements : Orne, Haute-Saône, Haute-Vienne, Vendée.

II. RESUME DE L'ANALYSE

Le faible revenu des éleveurs de bovins à viande tient à une production de viande très segmentée à l'amont (selon les races, les types d'animaux, les terroirs...) et soumise à une forte concurrence. À l'aval de la filière, la production est difficile à valoriser à un niveau permettant de couvrir le coût de production et de constituer une marge à l'éleveur. Mais surtout, une forme de banalisation du produit (par le « haché » notamment) fait peu de cas des typologies d'amont. Les réformes laitières arbitrées en raison d'autres considérations que celles du marché des viandes, viennent encore pénaliser la situation.

Les revenus des éleveurs spécialisés se sont dégradés de -20% à -40% en 2014. Ce recul intervient dans une tendance baissière lourde, et une ambiance morose. Les projections faites pour 2020 par l'Institut de l'Élevage, FranceAgriMer ou Interbev restent délicates, mais augurent cependant d'une reprise de la spécialisation des exploitations et de l'alternance capitalisation / décapitalisation du cheptel laitier, très impactant sur les cours des viandes bovines.

Un premier constat tient au caractère multiforme de la filière « bovins à viande ». Souvent indûment considérée comme un tout, la filière se décline en produits et modes de production très variés, liés à bassins de production aux caractéristiques très contrastées. Les coûts de production et les conditions de maîtrise zootechnique sont très variables.

La viande bovine d'origine laitière représente pratiquement la moitié de la consommation de viande en France. Or la viande d'origine laitière, en tant que sous-produit de la production laitière, mobilise moins les éleveurs laitiers, notamment en matière de prix.

Enfin, la mission a établi que les situations de trésorerie des éleveurs devaient avantagusement être traitées par des dispositifs de traitements individuels comme l'exonération de cotisation à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ou de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB). Elle insiste sur le fait

Le marché est très tendu. Les compétitions entre viandes sont de plus en plus rudes. La consommation intérieure tend à diminuer. L'exportation, qui permet de valoriser une part importante de la production de viande spécialisée, est soumise aux aléas de la politique internationale.

En 2014, l'embargo russe et l'arrêt des importations vers la Turquie ont compromis les tendances de reprise qui venaient compenser l'effritement régulier des exportations de brouards vers l'Italie ainsi que les cours bas des viandes.

C'est dans ce contexte qu'en fin décembre 2014, le Ministre a confié au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture, et des Espaces Ruraux (CGAAER) le soin de faire un point sur la situation financière des éleveurs de bovins à viande, dans un délai très court d'un mois (avant fin janvier 2015). Il a également souhaité des suggestions sur l'économie de la filière bovine.

L'analyse de la situation, produite par la mission, a été testée auprès des principaux responsables (professionnels et institutionnels) nationaux.

que ces mesures conjoncturelles ne sauraient apporter de réponses aux difficultés structurelles de la filière.

La mission recommande d'engager la filière dans une forme d'anticipation, d'offensive et d'organisation beaucoup plus marquée (prospective et outils d'anticipation de crise notamment).

Avec l'appui des pouvoirs publics, et à condition d'exploiter sa force collective, la filière peut se donner des perspectives par :

- une attitude plus conquérante sur son marché intérieur (guide RHF pour Restauration Hors Foyer / mention VBF pour Viande Bovine de France / origine des viandes en plats préparés / communication générique) ;
- une démonstration plus offensive, dans la durée, pour établir de nouveaux marchés de maigres, de gras ou de viandes particulièrement sur le pourtour méditerranéen, y compris en y investissant pour réguler l'écoulement de brouards ;
- des initiatives fortes pour se doter d'outils modernes de mise en production et de mise en marché (contractualisation, regroupement de l'offre / dispositifs de décision experts / modèles d'engraissement à l'herbe / chaîne du développement) ;
- une volonté plus partagée de mieux organiser son dialogue interne et notamment inclure un interlocuteur laitier plus attentif à la question des viandes.

Des éleveurs de la filière viande s'interrogent enfin sur les liens susceptibles d'être établis entre le développement des GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), la rénovation des bâtiments d'élevage incluant notamment les questions de mise aux normes, le développement du photovoltaïque et de collectifs de méthanisation, et dont la mise en œuvre leur paraît engluée dans un cumul de dispositions complexes et démotivantes.

CONCLUSION

En conclusion, la mission recommande d'apporter un appui dans ces différents domaines et d'alléger les difficultés des exploitants en grande difficulté. Mais l'essentiel des suggestions formulées s'inspire de la nécessité pour la filière

de mieux organiser son dialogue interne et de se doter d'outils d'anticipation et d'accompagnement. La première étape consiste à partager un tel diagnostic au sein de l'Interprofession.

Références :

Rapport de mission d'expertise n°14147 du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture, et des Espaces Ruraux qui corrobore l'ensemble des travaux de suivi tant des Centres d'économie rurale (CER) et des réseaux animés par l'institut de l'élevage et les chambres d'agriculture.

